

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

LANDES LE GAULOIS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à vingt heures les membres du conseil Municipal de la commune de Landes-le-Gaulois, dûment convoqué se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PESCHARD Éric Maire.

Date de la convocation : 4 octobre 2022

Présents : Mrs et Mmes PESCHARD Éric, BÉ Rozenn, CREICHE Isabelle, GUÉNAND Philippe, THUAULT Daniel, GUILLOT Cataline, DELUGRÉ Maryse, CHAINTRON Pascal PRIOUX Nicolas, CHEVALLIER Jana, QUINTIN Yohann, DURAND Delphine, LEFFRAY Alexandre

Absents excusés : GOUFFAULT Mathieu, PALAIS Laure-Anne

Secrétaire : Creiche Isabelle

OBJET : TARIFS SPECTACLES FESTILLESIME 41

Dans le cadre du festival Festillésime, la commune organise le 27 mai 2023 un concert de « Kerosen »

Il convient de fixer les tarifs des entrées pour ce spectacle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal pour le concert de Kerosen

- Décide de fixer l'entrée plein tarif à 3€
- Décide de faire l'entrée gratuite pour les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi, étudiants, moins de 12 ans

Le Maire, Éric PESCHARD

La secrétaire, Isabelle Creiche,



En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

LANDES LE GAULOIS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à vingt heures les membres du conseil Municipal de la commune de Landes-le-Gaulois, dûment convoqué se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PESCHARD Éric Maire.
Date de la convocation : 4 octobre 2022
Présents : Mrs et Mmes PESCHARD Éric, BÉ Rozenn, GUÉNAND Philippe, , GUILLOT Cataline, DELUGRÉ Maryse, CHAINTRON Pascal PRIOUX Nicolas, CHEVALLIER Jana, QUINTIN Yohann, DURAND Delphine, LEFFRAY Alexandre
Absents excusés : GOUFFAULT Mathieu, PALAIS Laure-Anne CREICHE Isabelle, THUAULT Daniel
Secrétaire : Creiche Isabelle

SUBVENTION 2022:

Monsieur le Maire rappelle que certaines années, il est attribué une subvention exceptionnelle pour des évènements exceptionnels.
Il avait été décidé en juillet dernier d'octroyer 1400€. Mais la subvention annuelle a été oubliée.

Le conseil municipal **après en avoir délibéré** décide d'attribuer la subvention suivante :

- comité d'initiative 1200.00 €

Mme Creiche et Mr Thuault sortent pour le vote de la subvention.

Le Maire, Éric PESCHARD

La secrétaire, Isabelle Creiche,



En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

LANDES LE GAULOIS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à vingt heures les membres du conseil Municipal de la commune de Landes-le-Gaulois, dûment convoqué se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PESCHARD Éric Maire.

Date de la convocation : 4 octobre 2022

Présents : Mrs et Mmes PESCHARD Éric, BÉ Rozenn, CREICHE Isabelle, GUÉNAND Philippe, THUAULT Daniel, GUILLOT Cataline, DELUGRÉ Maryse, CHAINTRON Pascal PRIOUX Nicolas, CHEVALLIER Jana, QUINTIN Yohann, DURAND Delphine, LEFFRAY Alexandre

Absents excusés : GOUFFAULT Mathieu, PALAIS Laure-Anne

Secrétaire : Creiche Isabelle

OBJET : ALSH CONSTRUCTION

Monsieur le Maire rappelle qu'au dernier conseil municipal du mois de juillet, le marché relatif à la construction de l'ALSH avait été examiné avec 3 lots attribués et les autres en infructueux.

Un nouveau rendez-vous avec l'architecte va être pris pour examiner les modifications qui peuvent être apportées au CCTP.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de procéder aux modifications du CCTP et de relancer un nouveau marché avec ce CCTP

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Autorise Monsieur le Maire à procéder aux modifications du CCTP et de relancer un nouveau marché avec ce CCTP
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires afférentes à cette affaire

Le Maire, Éric PESCHARD

La secrétaire, Isabelle Creiche,



En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

LANDES LE GAULOIS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à vingt heures les membres du conseil Municipal de la commune de Landes-le-Gaulois, dûment convoqué se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PESCHARD Éric Maire.

Date de la convocation : 4 octobre 2022

Présents : Mrs et Mmes PESCHARD Éric, BÉ Rozenn, CREICHE Isabelle, GUÉNAND Philippe, THUAULT Daniel, GUILLOT Cataline, DELUGRÉ Maryse, CHAINTRON Pascal PRIOUX Nicolas, CHEVALLIER Jana, QUINTIN Yohann, DURAND Delphine, LEFFRAY Alexandre

Absents excusés : GOUFFAULT Mathieu, PALAIS Laure-Anne

Secrétaire : Creiche Isabelle

Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et en particulier ses articles 53 à 57 ;

Vu le III de l'article 106 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, précisé par le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, offre la possibilité, pour les collectivités volontaires, d'opter pour la nomenclature M57 ;

Vu l'avis conforme du comptable public en date du 10 octobre 2022 pour l'application anticipée du référentiel M57 avec le plan comptable développé pour la commune de Landes-le-Gaulois au 1^{er} janvier 2023 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57 développé
- de préciser que la nomenclature M57 s'appliquera aux budgets suivants :

La secrétaire, Isabelle Creiche,

Le Maire, Éric PESCHARD



En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

LANDES LE GAULOIS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à vingt heures les membres du conseil Municipal de la commune de Landes-le-Gaulois, dûment convoqué se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PESCHARD Éric Maire.

Date de la convocation : 4 octobre 2022

Présents : Mrs et Mmes PESCHARD Éric, BÉ Rozenn, CREICHE Isabelle, GUÉNAND Philippe, THUAULT Daniel, GUILLOT Cataline, DELUGRÉ Maryse, CHAINTRON Pascal PRIOUX Nicolas, CHEVALLIER Jana, QUINTIN Yohann, DURAND Delphine, LEFFRAY Alexandre

Absents excusés : GOUFFAULT Mathieu, PALAIS Laure-Anne

Secrétaire : Creiche Isabelle

OBJET : LOTISSEMENT DU VERGER

Monsieur le Maire présente le nouveau plan proposé par le géomètre. Il précise que le recours à l'architecte est obligatoire puisque le projet à une emprise supérieur à 2500m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Accepte le plan proposé du lotissement du verger
- Accepte le recours à un architecte
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires afférentes à cette affaire

La secrétaire, Isabelle Creiche,

Le Maire, Éric PESCHARD



En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

LANDES LE GAULOIS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à vingt heures les membres du conseil Municipal de la commune de Landes-le-Gaulois, dûment convoqué se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PESCHARD Éric Maire.

Date de la convocation : 4 octobre 2022

Présents : Mrs et Mmes PESCHARD Éric, BÉ Rozenn, CREICHE Isabelle, GUÉNAND Philippe, THUAULT Daniel, GUILLOT Cataline, DELUGRÉ Maryse, CHAINTRON Pascal PRIoux Nicolas, CHEVALLIER Jana, QUINTIN Yohann, DURAND Delphine, LEFFRAY Alexandre

Absents excusés : GOUFFAULT Mathieu, PALAIS Laure-Anne

Secrétaire : Creiche Isabelle

OBJET : Éclairage public

Vu le plan de sobriété énergétique préconisé par l'État

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Décide de réduire l'éclairage public les nouveaux horaires sont 6h30/8h00 et 17h00/20h30 dans le bourg
- Décide d'arrêter l'éclairage public dans les hameaux
- Décide de réduire la durée d'installation des illuminations de Noël

Le Maire, Éric PESCHARD

La secrétaire, Isabelle Creiche,

